

ALGEMEEN RIJKSARCHIEF EN RIJKSARCHIEF IN DE PROVINCIEËN  
ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME ET ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LES PROVINCES

ARCHIEFBEHEERSPLANNEN EN SELECTIELIJSTEN  
TABLEAUX DE GESTION ET TABLEAUX DE TRI

293

Archives du  
Service public fédéral Intérieur  
**DG Budget et Contrôle de gestion**

Tableau de tri  
Septembre 2025

par

Philippe WERY

Brussel – Bruxelles  
2025



ALGEMEEN RIJKSARCHIEF EN RIJKSARCHIEF IN DE PROVINCIEËN  
ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME ET ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LES PROVINCES

ARCHIEFBEHEERSPLANNEN EN SELECTIELIJSTEN  
TABLEAUX DE GESTION ET TABLEAUX DE TRI

293



Creative Commons license BY-NC 4.0  
Naamsvermelding - Niet-Commercieel  
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale

ISBN : 978 94 6391 621 9

D/2025/531/087

Identificatienummer – Numéro d'identification : Publ. 6633  
Algemeen Rijksarchief – Archives générales du Royaume  
Ruisbroekstraat 2 rue de Ruysbroeck  
1000 Brussel – Bruxelles

Série	Description / information complémentaire	Fonction	Sous-fonction / agrégation des processus de travail	Processus de travail	Organisation (producteur d'archives)	Entité de l'organisation 1	Entité de l'organisation 2	Délai légal de conservation / délai de prescription	Spécification du délai	Délai légal de conservation : base légale	Délai d'utilité administrative	Spécification du délai	Motivation du délai d'utilité administrative	Destination définitive	Destination définitive: critères de tri	Motivation de la destination définitive	Code
Dossiers relatifs à l'établissement annuel du budget et aux adaptations budgétaires	Art. 19 de la loi du 22 mai 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral décrit les éléments repris dans le budget pour les services de l'administration générales	Gestion financière	Elaboration et suivi de l'exécution du budget		SPF IBZ	DG BCG	Cellule BCG				10 ans		Par analogie avec le délai de conservation pour les autres séries relatives à la gestion financière	Conserver et transférer aux AE		Le budget est l'image financière de la politique planifiée. Ces dossiers ont une valeur permanente	IBZBCG_0001
Situations périodiques d'exécution du budget	Art. 92 de la loi du 22 mai 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral/ Taux d'utilisation	Gestion financière	Elaboration et suivi de l'exécution du budget		SPF IBZ	DG BCG	Cellule BCG				10 ans		Par analogie avec le délai de conservation pour les autres séries relatives à la gestion financière	Eliminer		Les réalisations intermédiaires sont des instantanés; elles ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0002
Bons de commande		Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget	10 ans	à partir du 1er janvier de l'année qui suit	Délai de prescription fiscale en cas de fraude (loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses, Titre 10)				Eliminer		Les pièces justificatives forment des séries importantes avec une faible valeur informative. Ces données peuvent être retrouvées de manière agrégée dans la comptabilité	IBZBCG_0003
Bordereaux		Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget	10 ans	à partir du 1er janvier de l'année qui suit	Délai de prescription fiscale en cas de fraude (loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses, Titre 10)				Eliminer		Les pièces justificatives forment des séries importantes avec une faible valeur informative. Ces données peuvent être retrouvées de manière agrégée dans la comptabilité	IBZBCG_0004
Documents concernant la déclaration d'impôts		Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget	10 ans	jusqu'à l'expiration du dixième année ou exercice suivant la période imposable	Art. 315 Code des impôts sur les revenus 1992. Depuis le 1er janvier 2023, le délai de prescription fiscale en cas de fraude est passé de 7 à 10 ans (art. 92-93 loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses)				Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0005
Déclaration de la TVA internationale		Gestion financière	Gestion de la TVA		SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget	10 ans		Depuis le 1er janvier 2023, le délai de prescription fiscale en cas de fraude est passé de 7 à 10 ans (art. 92-93 loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses)				Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0006
Déclarations sur l'usage de la bicyclette		Gestion financière	Gestion indemnité bicyclette		SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget	10 ans	année ou exercice comptable qui suit la période imposable	Art. 315 Code des impôts sur les revenus 1992. Art. 92-93 loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses				Eliminer		Les pièces concernant la gestion du traitement ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0007
Déclarations sur l'usage d'un véhicule personnel		Gestion financière	Gestion utilisation de véhicule privé		SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget	10 ans	année ou exercice comptable qui suit la période imposable	Art. 315 Code des impôts sur les revenus 1992. Art. 92-93 loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses				Eliminer		Les pièces concernant la gestion du traitement ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0008
Dossier subvention "Main morte"	Concerne les bâtiments publics exonérés du précompte immobilier dans tous le pays. Les autorités publiques du territoire concerné touchent une compensation financière	Gestion financière	Gestion de la fiscalité "main morte"		SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget				10 ans		Par analogie avec le délai de conservation pour les autres séries relatives à la gestion financière	Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0009
Contrôle interne comptables		Organisation et fonctionnement interne	Suivi des courriels		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans		Par analogie avec le délai de conservation pour les autres séries relatives à la gestion financière	Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0010
Boite mail "account"		Organisation et fonctionnement interne	Suivi des courriels		SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget				10 ans			Eliminer		Courriels au contenu intéressant doivent être enregistrés dans le dossier digital concerné (RM)	IBZBCG_0011

Série	Description / information complémentaire	Fonction	Sous-fonction / agrégation des processus de travail	Processus de travail	Organisation (producteur d'archives)	Entité de l'organisation 1	Entité de l'organisation 2	Délai légal de conservation / délai de prescription	Spécification du délai	Délai légal de conservation : base légale	Délai d'utilité administrative	Spécification du délai	Motivation du délai d'utilité administrative	Destination définitive	Destination définitive: critères de tri	Motivation de la destination définitive	Code
Encours juridiques	Dossiers relatifs aux litiges en matière de marchés publics, enquêtes financières, etc.	Gestion des litiges			SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget	30 ans	après décision définitive	Art. 2262 Code civil				Trier et transférer aux AE	Conserver les dossiers ayant valeur de précédent. Eliminer les autres	Une sélection des dossiers des cours et tribunaux sont aussi transférés aux AE (voir tableau de tri des archives de l'ordre judiciaire)	IBZBCG_0012
Dossiers concernant la paiement des primes linguistiques pour diverses institutions sur le territoire de la région de Bruxelles-Capitale	Dans le cadre de l'application de la loi du 10 août 2001 créant un fonds de financement du rôle international et de la fonction de capitale de Bruxelles et modifiant la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires. Listing des entités concernées avec les agents bénéficiant de la prime linguistique (avec numéro rrrn du registre national), bases légales, résultats des contrôles auprès de Selor, résultats des contrôles sur la base des déclarations Dimona, copie de décisions judiciaires	Gestion financière	Gestion du paiement des primes linguistiques		SPF IBZ	DG BCG	Cellule BCG				10 ans		Par analogie avec le délai de conservation pour les autres séries relatives à la gestion financière	Trier et transférer aux AE	Conserver un listing tous les 5 ans de chaque institution demandant la prime	Ces données sont une indication de l'évolution linguistique de la région	IBZBCG_0013
Compte d'exécution du budget et annexe au compte d'exécution du budget	Art. 27-28 de la loi du 22 mai 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral; AR du 29 avril 2012 portant fixation des règles complémentaires relatives à la présentation des comptes annuels des services de l'Etat fédéral. Chaque service de l'administration générale établit la partie du compte d'exécution du budget qui le concerne et l'envoie au Ministre du Budget avant le 1er juin de l'année qui suit celle à laquelle il se rapporte (art. 73 loi du 22 mai 2003). Ils sont intégrés dans l'application Fedcom. La cellule réalise en interne des comptes d'exécution spécifiques au SPF IBZ pour le Comité de direction	Gestion financière	Elaboration et suivi de l'exécution du budget		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans		Par analogie avec le délai de conservation pour les autres séries relatives à la gestion financière	Conserver et transférer aux AE		Ce document de synthèse sur l'exécution du budget a une valeur permanente. Les données sur l'élaboration et l'exécution du budget sont aussi conservées au niveau du SPF BOSA (DG Budget et Evaluation de la Politique)	IBZBCG_0014
Grands livres	Ils sont intégrés dans l'application Fedcom	Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier	10 ans	à compter du 1er janvier de l'année qui suit leur clôture	Art. 60 §4 Code de la TVA (7 ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit leur clôture) Depuis le 1er janvier 2023, le délai de prescription fiscale en cas de fraude est passé de 7 à 10 ans (art. 103 loi du 20 novembre 2022)				Conserver et transférer aux AE		Les grands livres donnent un bon aperçu des flux financiers (coûts et recettes)	IBZBCG_0015
Livres journaux, livres de caisse et autres livres auxiliaires	Ils sont intégrés dans l'application Fedcom	Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier	10 ans	à compter du 1er janvier de l'année qui suit leur clôture	Art. 60 §4 Code de la TVA (7 ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit leur clôture) Depuis le 1er janvier 2023, le délai de prescription fiscale en cas de fraude est passé de 7 à 10 ans (art. 103 loi du 20 novembre 2022)				Eliminer		Les données enregistrées dans les journaux sont reprises dans le grand livre qui est lui conservé	IBZBCG_0016
Base de données comptable et financière	Depuis environ 2012, les SPF et les SPP, le Ministère de la Défense et la Police fédérale utilisent Fedcom, une application ERP qui a été utilisée pour moderniser la comptabilité de l'Etat fédéral. Cette application est supportée et entretenue par le service Comptable fédéral (SPF BOSA)	Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier	10 ans	à compter du 1er janvier qui suit la dernière année pendant laquelle le système a été utilisé	Art. 60 §4 Code de la TVA (7 ans à compter du 1er janvier qui suit la dernière année pendant laquelle le système a été utilisé). Depuis le 1er janvier 2023, le délai de prescription fiscale en cas de fraude est passé de 7 à 10 ans (art. 103 loi du 20 novembre 2022)				Conserver et transférer aux AE		La comptabilité comprend toutes les données financières et constitue une source essentielle pour l'étude de la politique menée	IBZBCG_0017

Série	Description / information complémentaire	Fonction	Sous-fonction / agrégation des processus de travail	Processus de travail	Organisation (producteur d'archives)	Entité de l'organisation 1	Entité de l'organisation 2	Délai légal de conservation / délai de prescription	Spécification du délai	Délai légal de conservation : base légale	Délai d'utilité administrative	Spécification du délai	Motivation du délai d'utilité administrative	Destination définitive	Destination définitive: critères de tri	Motivation de la destination définitive	Code
Notes de crédit		Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget/ cellule contrôle interne financier	10 ans	à partir du 1er janvier de l'année qui suit	Délai de prescription fiscale en cas de fraude (loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses, Titre 10)				Eliminer		Les pièces justificatives forment des séries importantes avec une faible valeur informative. Ces données peuvent être retrouvées de manière agrégée dans la comptabilité	IBZBCG_0018
Factures		Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget/ cellule contrôle interne financier	10 ans (15 à 25 ans pour les pièces relatives aux biens immobiliers pour lesquels la TVA a été déduite)	à compter du 1er janvier qui suit leur émission	Art. 60 §§ 1 et 4 Code de la TVA ; art. 9 §2-3 et art. 11 § 4 AR n° 3 du 10 décembre 1969. Depuis le 1er janvier 2023, le délai de prescription fiscale en cas de fraude est passé de 7 à 10 ans (art. 103 loi du 20 novembre 2022)				Eliminer		Les pièces justificatives forment des séries importantes avec une faible valeur informative. Ces données peuvent être retrouvées de manière agrégée dans la comptabilité	IBZBCG_0019
Documents de caisse		Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier	10 ans	à partir du 1er janvier de l'année qui suit	Délai de prescription fiscale en cas de fraude (loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses, Titre 10)				Eliminer		Les pièces justificatives forment des séries importantes avec une faible valeur informative. Ces données peuvent être retrouvées de manière agrégée dans la comptabilité	IBZBCG_0020
Extraits de comptes		Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier	10 ans	à partir du 1er janvier de l'année qui suit	Délai de prescription fiscale en cas de fraude (loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses, Titre 10)				Eliminer		Les pièces justificatives forment des séries importantes avec une faible valeur informative. Ces données peuvent être retrouvées de manière agrégée dans la comptabilité	IBZBCG_0021
Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats (comprenant l'ensemble des charges et produits), le compte de récapitulation des opérations budgétaires (conformément à la classification économique) et l'annexe	Art. 17 de la loi du 22 mai 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral; AR du 29 avril 2012 portant fixation des règles complémentaires relatives à la présentation des comptes annuels des services de l'Etat fédéral. Les comptes annuels et les comptes d'exécution du budget forment ensemble le compte général (art. 4 de la loi du 22 mai 2003). Le SPF IBZ ne fait pas de comptes annuels séparés. Il réalise des extraits BI (Business intelligence) via l'application Fedcom	Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans		Par analogie avec le délai de conservation pour les autres séries relatives à la gestion financière	Conserver et transférer aux AE		Ce document de synthèse donne une image de la situation financière et sert de justification à la politique financière menée. Il a une valeur permanente. Les comptes annuels consolidés des entités fédérales sont aussi conservés au niveau du SPF BOSA (DG Comptable fédéral et Procurement)	IBZBCG_0022
Inventaire des avoirs et droits de toute nature, des dettes, obligations et engagements de toute nature et des moyens propres qui y sont affectés	Les services procèdent une fois l'an au moins, aux opérations de relevé, de vérification, d'examen et d'évaluation nécessaires pour établir un inventaire à la date du 31 décembre. Art. 16 de la loi du 22 mai 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral. L'inventaire est automatisé dans l'application Fedcom	Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans		Par analogie avec le délai de conservation pour les autres séries relatives à la gestion financière	Conserver et transférer aux AE		Document ayant un caractère synthétique d'intérêt historique	IBZBCG_0023
Comptes annuels des comptables	Art. 36 et 41-42 de la loi du 22 mai 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral. Le service contrôle les comptes d'environ 55 comptables et les envoie à la Cour des Comptes	Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier	6 ans	à compter de l'année suivant celle de la transmission à la Cour des Comptes	Art. 1B de AR du 25 novembre 1952 fixant les délais après lesquels les archives déposées à la Cour des comptes pourront être supprimées	Dans tous les cas, jusqu'à ce que la Cour des Comptes ait constaté par arrêté administratif que le compte annuel du comptable est juste ou qu'il présente un crédit. Dans le cas où il présente un crédit : jusqu'à la décision définitive			Eliminer		Au niveau de la Cour des Comptes, les dossiers relatifs au constat des déficits dans les comptes des comptables (appelés aussi "les dossiers verts") sont archivés, ainsi que les dossiers relatifs aux arrêts vis-à-vis les comptables (appelés aussi les "dossiers gris"). Ces dossiers sont accessibles via divers registres (de 1847- jusqu'à présent)	IBZBCG_0024

Série	Description / information complémentaire	Fonction	Sous-fonction / agrégation des processus de travail	Processus de travail	Organisation (producteur d'archives)	Entité de l'organisation 1	Entité de l'organisation 2	Délai légal de conservation / délai de prescription	Spécification du délai	Délai légal de conservation : base légale	Délai d'utilité administrative	Spécification du délai	Motivation du délai d'utilité administrative	Destination définitive	Destination définitive: critères de tri	Motivation de la destination définitive	Code
Comptes finaux de gestion des comptes	Il s'agit du compte que le comptable doit présenter à la Cour des Comptes à la fin de sa fonction	Gestion financière	Comptabilité		SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier	30 ans	après l'année qui donne son nom à l'exercice	Art. 1E de AR du 25 novembre 1952 fixant les délais après lesquels les archives déposées à la Cour des comptes pourront être supprimées	10 ans			Eliminer		Au niveau de la Cour des Comptes, les dossiers relatifs au constat des déficits dans les comptes des comptables (appelés aussi "les dossiers verts") sont archivés, ainsi que les dossiers relatifs aux arrêts vis-à-vis les comptables (appelés aussi les "dossiers gris"). Ces dossiers sont accessibles via divers registres (de 1847- jusqu'à présent)	IBZBCG_0025
Rapports d'audit de la Cour des Comptes, du FAI ou du BOSA	Documents classés par an	Gestion financière			SPF IBZ	DG BCG	Cellule exécution du budget/ cellule contrôle interne financier				15 ans			Conservé et transféré aux AE	Conservé et transféré aux AE les documents tenus au niveau hiérarchique le plus élevé (par ex. les services du président d'un SPF)	Les rapports d'audit fournissent une vision de la gestion et des actions de l'administration. Ils reflètent la maturité de l'organisation. Bien que les rapports soient conservés au niveau du FAI, de la Cour des comptes et du SPF BOSA, il demeure intéressant de documenter le suivi interne du résultat des audits	IBZBCG_0026
Dossiers relatifs aux comptes d'avances et des caisses/ comptes des recettes	Contient les actes de désignation des comptables/ le contrôle par comptes, les instructions/procédures par sujet pour les comptable, une copie de la législation, les modèles de lettre et de mail	Contrôle de la comptabilité			SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans		Par analogie avec le délai de conservation pour les autres séries relatives à la gestion financière	Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0027
Boîtes mails spécifiques	La cellule gère quatre boîtes mails : mail fedhelpdek (pour les questions pratiques et techniques relatives à Fedcom et le système comptable SAP), mail overdrachtreportdossiersfin (pour le recouvrement forcé via le SPF Finances), Fedcom Masterdata (pour les demandes pour authentifier un fournisseur/client), mail inv.regisol (pour les entreprises en faillite et le recouvrement après du SPF Justice)	Gestion des boîtes mails de la cellule			SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans			Eliminer		Courriels au contenu intéressant doivent être enregistrés dans le dossier digital concerné (RM)	IBZBCG_0028
Dossiers de soutien aux Services Administratifs à Comptabilité Autonome (SACA)	Réponses à des questions diverses en provenant des SACA	Soutien administratif aux SACA			SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				5 ans			Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0029
Dossiers relatifs à la gestion de la cellule	FAQ sur les matières traitées par la cellule, audit interne, matrices de maturité avec les indicateurs, gestion des risques (analyse de processus, calcul de KPI,...), éléments pour répondre aux questions parlementaires, déclarations de confidentialité pour les utilisateurs du logiciel comptable SAP, documentation et législation	Gestion de la cellule			SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				utilité pour le service			Trier et transférer aux AE	Conservé : les matrices de maturité et les documents relatifs à la gestion des risques. Eliminer : les autres documents	Ces documents contiennent des informations sur la gestion des risques financiers et la maîtrise des processus financiers par la DG	IBZBCG_0030
Documents bancaires	Données transmises par BPOST/BNP et par procuration	Gestions des comptes bancaires			SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans	à partir du 1er janvier de l'année qui suit	Délai de prescription fiscale en cas de fraude (loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses, Titre 10)	Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0031
Dossiers relatifs à la gestion des cartes de crédit "corporate"	Pièces justificatives sur les cartes de crédit "corporate" et listing des dépenses mensuelles	Contrôle interne			SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans	à partir du 1er janvier de l'année qui suit	Délai de prescription fiscale en cas de fraude (loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses, Titre 10)	Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0032
Dossiers relatifs à la gestion des stocks d'unités de la protection civile	Comptes de gestion annuel des comptables dans chaque unité, données sur les stocks de matériel dans les unités	Contrôle interne			SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans	à partir du 1er janvier de l'année qui suit	Délai de prescription fiscale en cas de fraude (loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses, Titre 10)	Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0033

Série	Description / information complémentaire	Fonction	Sous-fonction / agrégation des processus de travail	Processus de travail	Organisation (producteur d'archives)	Entité de l'organisation 1	Entité de l'organisation 2	Délai légal de conservation / délai de prescription	Spécification du délai	Délai légal de conservation : base légale	Délai d'utilité administrative	Spécification du délai	Motivation du délai d'utilité administrative	Destination définitive	Destination définitive: critères de tri	Motivation de la destination définitive	Code
Dossiers relatifs à la gestion des investissements immobiliers	Instructions, résultats du contrôle de la présence physique du mobilier, monitoring, justificatifs	Contrôle interne			SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans	à partir du 1er janvier de l'année qui suit	Délai de prescription fiscale en cas de fraude (loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses, Titre 10)	Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0034
Dossiers relatifs à la gestion des "masterdatas"	Traitement des demandes, par le service, de changement des coordonnées bancaires (masterdata) d'un client, confirmation de l'entreprise pour éviter la fraude	Contrôle interne			SPF IBZ	DG BCG	Cellule contrôle interne financier				10 ans	à partir du 1er janvier de l'année qui suit	Délai de prescription fiscale en cas de fraude (loi du 20 novembre 2022 portant des dispositions fiscales et financières diverses, Titre 10)	Eliminer		Ces pièces ont seulement une utilité temporaire	IBZBCG_0035
Documentation relative aux divers audits externes dans l'administration fédérale	Il s'agit, entre autre, de copies des audits du FIA, de la Cour des comptes	Gestion des marchés publics	Audits externes		SPF IBZ	DG BCG	Cellule de coordination et d'expertise des achats				utilité pour le service			Eliminer		Ils s'agit de copies. Les originaux se retrouvent dans les services concernés	IBZBCG_0036

